

1/ Concernant la ville du Vésinet

1/ Rue du 11 novembre

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Mairie du Vésinet nous a confirmé officiellement que la rue du 11 novembre pourra bénéficier de la réfection de sa chaussée d'ici l'été 2024. Notre association sera associée en amont à la réflexion sur les aménagements de sécurité.

C'est une belle victoire pour notre association qui s'est dans un premier temps mobilisée pour l'aménagement d'un sens unique rue du 11 novembre, obtenu en mars 2020.

Nous avons ensuite obtenu l'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public, réalisés en 2023.

La mairie du Pecq avait de longue date donné son accord pour la réfection de la chaussée, nous nous félicitons d'avoir maintenant également l'accord de la ville du Vésinet.



2/ Travaux route de Croissy

Nouvelle étape pour les travaux route de Croissy, sur les communes du Vésinet et en moindre partie du Pecq :

- La réfection de la chaussée est prévue mi-mars 2024
- **FERMETURE COMPLETE** à la circulation de l'ensemble des véhicules (y compris les riverains) la **semaine du 18 au 22 mars**, entre 7h30 et 18h30
- Fermeture à ces dates sur toute la longueur allant du rond-point du Pecq (place de la république) au Boulevard du Président Roosevelt



- Quartier Mexique, inversion du sens de circulation de la rue Jehan Alain, pour permettre aux véhicules s'engageant dans la rue Circulaire de rejoindre l'avenue d'Aligre et ainsi de sortir du quartier
- La rue du 11 Novembre sera en cul de sac, donc mise en double sens, pour les riverains uniquement
- La fin de l'ensemble des travaux jusqu'au carrefour Princesse est prévue pour mi-avril 2024
- Conservation du Prunus à l'angle avec la rue du 11 novembre, grâce à notre Asso AdCR. Cet arbre peut donc continuer d'embellir cette intersection et réduit la surface bétonnée du trottoir.



Rappel du projet :

- Réalisation d'une piste cyclable Route de Croissy à double sens
- Longueur de 2,2 km allant du rond-point du Pecq (place de la république) jusqu'au carrefour Princesse
- Réfection de la chaussée et des trottoirs
- Enfouissement des réseaux aériens

3/ Réunion d'échanges avec les associations

Nous avons été conviés par M. le Maire du Vésinet à une réunion d'échanges avec les associations, le 1^{er} mars.

C'est l'occasion de pouvoir faire connaissance et discuter avec les différentes associations de la ville dans une ambiance conviviale.



2/ Concernant la ville de Croissy

1/ Réunion « Bilan de mi-mandat » 27 fév. 2024

Nous étions présents à cette réunion, parmi une assemblée clairsemée et en présence de nombreux élus.

Cette réunion été animée par M. Davin, et a consisté à faire, en comparaison de son programme électoral, une revue des actions réalisées, en cours de réalisation, ou abandonnées.



Nous vous transmettons ici quelques informations :

Composteur :

Un biocomposteur est installé Chemin de Ronde, pour recueillir les déchets alimentaires des communes de Croissy, du Port-Marly et du Pecq. La première mise en service aura lieu très prochainement.

Un vélo électrique équipé d'une remorque permettra de récolter les biodéchets des différents points de collecte et de les emmener Chemin de Ronde.

A la demande de notre Asso AdCR, la mairie confirme que le site sera végétalisé si la période d'essai est concluante. Nous demandons à ce que dans la notion d'« essai » soit inclus : le bruit, l'odeur, les insectes, et pas seulement l'utilisation du système par les habitants.



Vidéoprotection

La ville de Croissy améliore sa vidéoprotection, prochainement une vidéo-verbalisation sera possible. La ville finance un logiciel qui permet de compter tout ce qui passe dans la rue (vélo, voiture, piéton, ...), et d'enregistrer la vitesse des véhicules. Ce logiciel fonctionne pendant 3 semaines sur 5 caméras, à tour de rôle.

Bilan du « Croissy d'après »

Les 3 actions arrivées en tête des votes sont : La révision du plan de circulation du centre-ville / La désimperméabilisation des sols bétonnés / Le chauffage du pôle J. Moulin en utilisant les eaux usées converties en énergie de chauffage.

Thermographie des bâtiments

L'objectif est de réaliser une cartographie précise par drone des toits de tous les logements afin de permettre aux Croissillons d'accéder gratuitement au bilan énergétique de leur logement. L'étude est réalisée par drone, de nuit entre 22h et 6h du matin, lorsque la météo le permet, à 49m d'altitude.

2/ Permis de construire Réserve foncière

Le permis de construire du centre médical, sur la réserve foncière (87 Chemin de ronde), entre les résidences Moulin Vert et Les Impressionnistes, a été délivré le 19 janvier 2024. Il peut maintenant être consulté par tous, au service urbanisme de la mairie de Croissy, sur rendez-vous au 01.30.09.31.57

Rappel du projet :

- Il se divise en 2 bâtiments avec une maison médicale et dentaire ainsi qu'un centre de radiologie



- Le projet inclut également des bureaux, une mini-crèche de 12 berceaux ainsi qu'un commerce de quartier
- La hauteur des bâtiments est légèrement inférieure à 12 m, les toits sont végétalisés
- La superficie de plancher totale du projet est de 4 000 m²
- 128 places de stationnement sont prévues dont 81 places en dalles gazon
- 2 parkings vélos permettent 39 places vélos
- Durée du chantier estimée à 18 mois

La mobilisation de notre association a permis que ce terrain ne soit pas utilisé pour un projet immobilier, compte tenu des 850 nouveaux logements construits dans le secteur immédiat depuis 2015.

Concernant la réalisation de ce centre médical nous avons pu donner notre avis lors de réunions et avons pu apporter des améliorations notamment sur la végétalisation du site.



3/ Servier

a/ Article AdCR

Notre association AdCR a publié un article dans les "Brèves du Cadeb" de février 2024, concernant le devenir du site des Laboratoires Servier situés sur le Chemin de Ronde à Croissy.

- Vous pouvez consulter cet article sur notre site Internet : <https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>
- Vous pouvez consulter les Brèves du Cadeb ici : <https://www.cadeb.org/>

b/ Point info travaux

Après la suspension provisoire pour analyse des découvertes (puits, fosses à charbon, galeries, déchets de démolition enfouis), le chantier a repris et progresse normalement selon la présentation qui a été faite lors de la réunion du 17 octobre 2023.

Le remblaiement des secteurs déjà dépollués a été réalisé.

Des déchets bien localisés avec de l'amiante ont été trouvés et ils sont retirés comme le veut la réglementation. L'empoussièrément sera suivi et contrôlé par un organisme certifié qui procédera à des mesures quotidiennes. Les opérations de terrassement seront effectuées sous brumisation pour rabattre les poussières au sol. Les déchets seront stockés et bâchés avant évacuation en filière spéciale. Ce chantier doit démarrer le 11 mars pour une durée prévisionnelle de 3 jours.

La fin de l'ensemble du chantier est prévue pour fin avril 2024.

DEPART DE L'ENTREPRISE SERVIER - CHEMIN DE RONDE CROISSY



Les Laboratoires SERVIER situés Chemin de Ronde à Croissy-sur-Seine ont déménagé leurs activités à Sully. L'entreprise procède actuellement à l'excavation des terres situées dans le périmètre de l'ancienne cuve Sovser (dépollution du sol).

Ce site représente 30 000 m² de bureaux, 15 000 m² de droit à construire supplémentaire. Il était motoré dans l'activité économique du secteur avec 300 emplois. Il avait un impact réduit au niveau de la circulation avec la mise en place d'un petit bus-navette pour les salariés. Le terrain concerné est en zone Ula du PLU (activités industrielles, tertiaires, de services, de bureaux et de laboratoires de recherche...), il occupe un emplacement exceptionnel, à proximité immédiate de la Seine et du RER A, sur un terrain largement végétalisé.

Depuis 2015, ce sont 850 logements qui ont été construits sur le Chemin de Ronde, à savoir 450 logements sur le Parc Princesse au Vésinet et, en face, 400 logements à Croissy, le tout desservi par cette seule voie de circulation. Le point de saturation est ainsi déjà atteint sur le Chemin de Ronde et, plus largement, sur le secteur de la Boucle de la Seine qui était pourtant il y a peu de temps encore une zone de maraîchage et d'espaces naturels.

Les riverains et associations s'opposent donc fermement à tout projet immobilier additionnel et préconisent de conserver l'emprise foncière bâtie actuelle du site de Servier, sans bétonisation supplémentaire, pour de l'activité économique raisonnable, c'est-à-dire la moins polluante possible et ne nécessitant pas un surcroît de trafic routier. En effet il faut maintenant également prendre en compte, toujours sur cette même voie, le permis de construire qui vient d'être délivré pour un grand centre médical et de radiologie de 4 000 m².

A ce jour, et après avoir contacté l'ensemble des élus (de la commune, communauté d'agglomération, département et région), nous n'avons aucune visibilité sur le devenir de ce site de Servier.

Toutefois, la mairie de Croissy a renouvelé son annonce publique en janvier 2024 et confirmé qu'il n'y aurait pas d'immobilier collectif de logement familial, la densification du Chemin de Ronde lui paraissant avoir atteint sa limite. Pour autant, l'expression logement « familial » pourrait constituer une subtilité destinée à réserver le cas du logement en « Résidence Jeunes Actifs », par exemple.

L'AdCR se mobilise avec les riverains pour demander aux élus de promouvoir un projet d'activité écologiquement raisonnable, avec un impact limité sur la circulation, privilégiant la conservation des bâtiments existants, modernes et attractifs, sans extension, afin de préserver les espaces verts, dans un cadre magnifique. Ainsi par exemple, un projet d'enseignement, de formation professionnelle, avec internat, ou de co-working, permettraient de générer de l'activité pour les 850 nouveaux logements déjà créés depuis 2015 à proximité immédiate, tout en luttant contre une artificialisation supplémentaire des sols et le réchauffement climatique.

Nous espérons que les élus agiront en faveur de la Boucle de Seine et en concertation avec les riverains qui souffrent déjà d'une large dégradation de l'environnement et de leur cadre de vie.

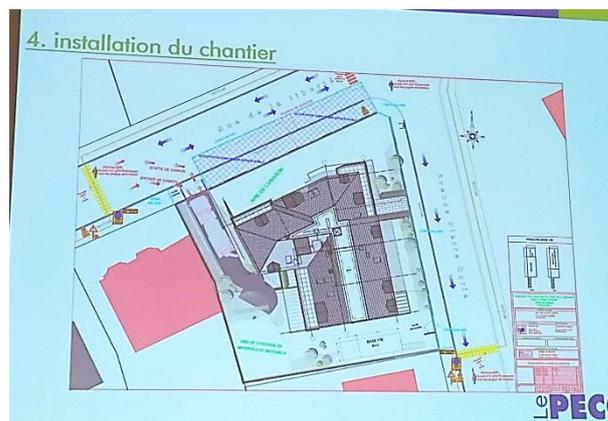


3/ Concernant la ville du Pecq

1/ Projet rue de la Liberté quartier Mexique

Le démarrage du chantier du projet immobilier rue de la Liberté, résidence Magnolia, a pris du retard, il était prévu mi-novembre 2023.

Nous avons contacté PVP qui confirme que l'entreprise de gros oeuvre présentée lors de la réunion publique du 10 oct 2023 n'a pas été retenue par la banque. Le chantier pourrait démarrer au printemps 2024.



Rappel du projet :

Démolition d'un garage et de deux maisons sur un terrain de 928 m² de superficie. Réalisation d'un immeuble de 6 logements et de 9,88m de hauteur. Deux appartements de 3 pièces et quatre de 5 pièces. 11 places de parking. Durée du chantier estimée à 18 mois.

2/ Futur cabinet médical Jean Moulin

La mairie du Pecq va réaliser un cabinet médical en R+1, quai du 8 mai 1945, à la place du skate parc Jean Moulin qui sera déplacé. Le permis a été accordé fin nov 2023. Ce centre accueillera les médecins du cabinet avenue Charles de Gaulle. Il comportera 8 cellules de médecins généralistes et 2 cellules infirmier / sage femme.

Le début des travaux est prévu pour mars ou avril 2024. La durée estimée est de 12 mois. Le nouveau centre médical devrait être opérationnel en juin 2025.

3/ Permis de construire sur le site du magasin Picard

Un permis de construire pour la construction de 2 immeubles de logements collectifs, sur le site du magasin Picard, au niveau du pont du Pecq, a été délivré le 1^{er} février 2024.

Il peut être consulté par tous, au service urbanisme de la mairie du Pecq, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Le projet :

- Destruction de *Picard*, de *l'Atelier des 2 roues* et de 3 maisons individuelles
- Construction de 2 immeubles, 60 logements (dont 30 logements sociaux), 2 co-living, et 2 petits commerces de quartier en RDC côté rue Jean Jaurès
- 65 places de parking sont prévues en sous-sol, 16 places extérieur en dalles gazon



Affichage rue du Printemps



- Sortie des véhicules côté rue du Printemps
- Création d'un cheminement piéton végétalisé entre la rue du Printemps et l'avenue Jean Jaurès
- Hauteur du bâtiment côté avenue Jean Jaurès 15m (R+4) et côté rue du Printemps 12m (R+3)
- Les toits sont végétalisés
- La superficie de plancher totale du projet est de 3 900 m2

Le site concerné ne fait pas partie du secteur d'action de notre Association, nous ne faisons que diffuser l'information.

4/ Région IDF – SDRIF

Nous avons participé aux réunions organisées par le CADEB sur le Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental, le nouveau SDRIF-E étant soumis à enquête publique jusqu'au 16 mars 2024.

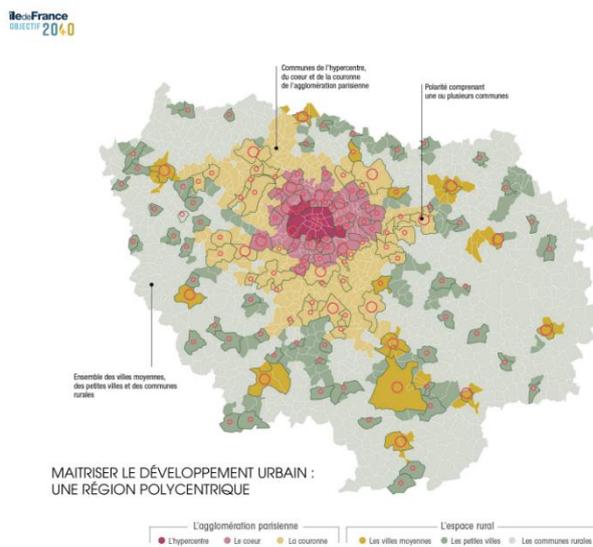
Le SDRIF-E, c'est quoi ?

C'est un document qui définit le cadre d'aménagement de la région IDF jusqu'en 2040. Il contrôle l'artificialisation des sols et la capacité à urbaniser. Les documents d'urbanisme des communes (dont le PLU) doivent être compatibles avec le SDRIF-E.

Nous avons donc, avec l'aide du Cadeb, étudié l'ensemble de l'épais dossier, afin de déposer un avis dans le cadre de l'enquête publique, pour ce qui concerne notre secteur.

- Vous pouvez consulter notre avis AdCR sur notre site Internet :

<https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>



5/ Association à l'honneur

Dimanche 17 mars 2024, à partir de 9h30, promenade à vélo de printemps, originale et conviviale ; passerelle Eole, Arboretum de Nanterre, bords de Seine, coteaux de Bougival, Datcha Tourguéniev. Départ du Pecq et de Croissy à 10h00. Visite guidée de la Datcha Tourguéniev pour les intéressés (5€).

Organisé par réseau Vélo

<https://www.reseauvelo78.org/fichiers/2024/02/2024-03-17-datcha-Tougenieff.pdf>

Promenade à vélo en bord de Seine
Dimanche 17 Mars 2024







PROMENADE
Réseau Vélo 78 organise une promenade de printemps, originale et conviviale : passerelle Eole, Arboretum de Nanterre, bords de Seine, coteaux de Bougival, Datcha Tourguéniev. Visite guidée de la Datcha Tourguéniev pour les intéressés (5€).

Tous les groupes se retrouveront sur la passerelle Eole, côté Nanterre.

Nous partirons tous ensemble de ce point de rendez-vous. Nous pique-niquerons sur les coteaux de Bougival.

Distances aller/retour à partir de :

- Saint-Germain, L'Étang la Ville 35km
- Argenteuil, Maisons-Laffitte 35km
- Houilles, pont de Bezons 30km
- Croissy, Chatou 25km

INFOS PRATIQUES / CONSEILS
Le parcours nécessite un vélo en bon état : freins réglés, pneus bien gonflés...
N'oubliez pas d'emporter une chambre à air de rechange
Casque et gilet fluo conseillés. Les vélos de course sont à éviter.

RDV avec les accompagnateurs

- 10h00 Argenteuil, devant la Mairie
- 10h30 Colombes, halage au niveau de pont de Bezons
- 09h45 Maisons-Laffitte, rond-point face au pont
- 10h00 Sartrouville, place du marché, devant la gare
- 10h30 Houilles, devant la Mairie
- 09h30 Saint-Germain, devant le château, face à la station RER
- 09h30 L'Étang la Ville, devant Carrefour City
- 10h00 Le Pecq, halage sous pont routier
- 10h00 Croissy, halage sous pont routier
- 10h30 Chatou, halage sous pont routier
- 11h00 passerelle Eole, côté Nanterre
- 12h00 Pique-nique, coteau de Bougival.

RER, SNCF : Rueil, Chatou, Saint-Germain, Houilles, Maisons-Laffitte...



6/ Agenda de mars 2024

- Mercredi 13 mars à 19h, à l'hôtel de ville de Croissy, réunion d'information publique, organisée par la mairie, sur l'expérimentation de la mise en sens unique de la circulation en centre-ville. *Entrée libre*
- Dimanche 17 mars à partir de 9h30, promenade à vélo organisée par réseau Vélo. *Ouvert à tous.*
- Dimanche 17 mars à 9h30, au Foyer Courtel à Croissy, Bourse de tout c'qui roule, organisée par l'Association des parents d'élèves, 25 % des bénéfices sera redistribué aux écoles de Croissy. *Ouvert à tous.*
- Lundi 25 mars de 14h à 18h, nous sommes invités à participer à la rencontre annuelle entre les associations du réseau de FNE Ile-de-France et la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports). *Nos adhérents peuvent participer, sur demande.*
- Mardi 26 mars de 19h à 22h, réunion publique sur l'aménagement du boulevard Carnot au Vésinet. RDV au Vin sur vingt face au RER du Vésinet. Organisé par l'association Réseau vélo 78. *Entrée libre*

7/ Appel à cotisation 2024

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.

Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion 2024 à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.



➤ **Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**

➤ **L'Association du Chemin de Ronde**, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Yvelines depuis 2020.

Siège social : 22 rue du 11 Novembre 78230 Le Pecq

Mail : associationducheminderonde@gmail.com

Tél : 06.86.34.68.55.

➤ **Vous pouvez retrouver notre actualité et tous nos bulletins d'information** sur notre site Internet :

<https://associationducheminderonde.com/>

➤ **Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook :**

<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>

➤ **Pour adhérer à notre association** (cotisation 2024) toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »

https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin_adhesion

➤ **Le Bureau AdCR**

Jacques GOYET	Président
Véronique VITAL	Vice-présidente Le Pecq
Françoise PIERREDON	Vice-présidente Le Vésinet
Olivier PIERREDON	Vice-président Croissy
Cyril BERSEILLE	Secrétaire Général
Béatrice MILLET	Trésorière

